



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 22 juillet 2022

Recyclage foncier des friches L'État octroie plus de 10 millions d'euros à La Réunion

La reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de redynamisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Le fonds friches permet ainsi l'émergence de nombreux projets novateurs s'inscrivant dans la recherche d'une optimisation du foncier en friches pour redynamiser les centres-villes, requalifier certains sites vétustes et en friches ou pour construire des logements.

Fort du succès rencontré lors des deux premières éditions de l'appel à projet régional consacré au recyclage foncier, **l'État consacre à La Réunion pour cette 3ème édition, une nouvelle enveloppe de 1 100 000 euros. Ce sont au total 10 140 000 euros qui ont été alloués aux 15 projets retenus depuis le lancement de ce dispositif à La Réunion.**

Les lauréats réunionnais de la 3ème édition de l'appel à projet

Les projets retenus pour cette troisième édition vont permettre de redonner une nouvelle vie à l'environnement urbain et de réhabiliter une construction inachevée.

Ces projets donneront lieu à la création de 3170 m² de surfaces économiques, d'équipements publics et de logements, permettant de dynamiser les territoires concernés.

- **La requalification urbaine de la Place de la Liberté et de l'ancienne école des Filles, sur le territoire de la commune de l'Entre-Deux** : réalisation de travaux sur la Place de la Liberté et de l'ancienne école des Filles, situées au centre-ville de la commune de l'Entre-Deux, sur une surface de 2 450 m².

Ce projet de reconversion d'un site stratégique de l'hypercentre s'inscrit pleinement dans une démarche de renouvellement urbain. Initiée par la ville de l'Entre-Deux, la requalification du site vise également à conserver des bâtiments faisant partie du patrimoine historique de la ville et les réhabiliter pour contribuer à la dynamisation du centre-ville par l'accueil de commerces de proximité, d'espaces de restauration, d'activités culturelles et d'équipements publics.

La réalisation de ces travaux prévus en janvier 2024 nécessitera des études opérationnelles qui doivent débuter en septembre 2022. La livraison des bâtiments est prévue en juillet 2025.

- **La réhabilitation d'une construction inachevée en bâtiment à vocation d'hébergement d'urgence, située sur le territoire de la commune de la Petite-Ile** : sur une surface de 717 m², le projet déposé par la ville de la Petite-Ile a pour objectif de réaliser la construction de 7 logements afin de proposer des hébergements temporaires pour les personnes en situation d'urgence.

Située dans le quartier de Piton des Goyaves, la parcelle concernée est actuellement en état de friches. Il s'y trouve une construction inachevée depuis environ 15 ans.

Des études opérationnelles seront lancées au cours du second semestre 2022 avant la réalisation de la phase des travaux en janvier 2024 et une livraison en décembre 2024.

Par ailleurs, dans le cadre de ce 3ème appel à projet, un projet retenu lors de la 2ème édition et déposé par le Conseil départemental de La Réunion (site des Longères de Savanna) a pu bénéficier d'un abondement en vue de la réhabilitation de ce site.

Les deux premières éditions du fonds friches : 9,04 millions d'euros pour 13 projets déjà financés à La Réunion

Pour rappel, les deux premières éditions du fonds friches ont d'ores et déjà permis de mobiliser près de 9,04 M€ pour financer les 13 projets suivants :

- L'Opération Cannelle (commune de Saint-Benoît) : réhabilitation d'un bâtiment pour construire une résidence dédiée aux personnes en perte d'autonomie (56 logements),
- La réhabilitation du centre artisanale du bois de la Rivière St-Louis,
- Le projet « Vieux murs » consistant à réhabiliter 32 logements inoccupés (commune du Port),
- La réhabilitation de la maison des ingénieurs (commune du Port),
- L'Opération « Les Camélias 36 & 38 » (commune de St Denis)
- La construction d'un pôle d'enseignement, d'activités de service à la ZAC Triangle (commune du Port),
- Le Plan de renouvellement urbain (PRU) du front de mer de St-Paul,
- La réalisation de friches éparses (commune de St Denis),
- La réhabilitation de l'ancienne usine sucrière de Pierrefonds (commune de St-Pierre),
- La modernisation de la zone artisanale « ZA Le Refuge » (commune de Bras-Panon),
- La réalisation d'une cuisine centrale à Bourg-Murat sur l'ancien site de l'APECA (commune du Tampon),
- La requalification de l'îlot de la Grande Place (commune de St-André),
- La réhabilitation du site des Longères de Savanna (commune de St-Paul).

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974 / Facebook : @Prefet974